Droits et Environnement



Rapport d'inventaire des biens des communautés locales de Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo à Inga

Décembre 2017

Rapport d'inventaire des biens des communautés locales de Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo à Inga

Décembre 2017

Abréviations et sigles

ADEV	Actions pour les Droits, l'Environnement et la Vie
AGRIPEL	Agriculture, Pèche et Elevage
BC	Basse chute
CGI 3	Cellule de Gestion du projet Inga 3
GPS	Geographic Positioning System
IR	International Rivers
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSISA	Open Society Initiative of Southern Africa
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
SNEL	Société Nationale d'Electricité

Table des matières

Abréviations et sigles.....iii

Table des matières.....iv

Liste des tableaux.....vi

Liste des figures.....vii

Remerciements.....1

1. Sommaire exécutif.....2

Contexte général.....2

Principaux objectifs.....2

2. Introduction.....4

2.1. Méthodologie.....5

2.2. Contraintes.....6

3. Situation démographique.....7

4. Structure des ménages.....7

4.1. Statut matrimonial.....8

4.2. Taille des ménages et nombre d'enfants par ménage.....8

4.3. Femmes chefs de ménage et ménages monoparentaux.....9

4.3.1. Femmes chefs de ménage.....9

4.3.2. Ménages monoparentaux.....9

4.3.3. Peuples autochtones et populations vulnérables.....10

4.3.4. Structuration des familles dans chaque village.....10

5. Habitat.....10

5.1. Nombre de maisons.....10

5.2. Types de maisons inventoriées et nombre de chambres.....11

5.3. Aperçu des villages inventoriés.....12

6. Terres.....15

6.1. Nombre de champs.....15

6.2. Cultures pratiquées.....16

6.3. Arbres fruitiers.....16

7. Forêts et cours d'eau.....18

7.1. Forêts inventoriées.....18

7.2. Rivières inventoriées.....19

8. Actifs.....20

9. Bétails.....20

10. Éducation et compétences.....22

11. Occupations.....23

11.1. Métiers de personnes dans les villages inventoriés.....23

11.2. Occupations journalières.....24

12. Services sociaux disponibles.....24

13. Communication.....26

14. Transport.....26

15. Accès à l'énergie.....27

16. Sensibilisation aux problèmes d'intérêt national.....27

17. Structuration communautaire.....28

18. Système des valeurs.....29

19. Conclusion.....30

20. Annexes.....31

Liste des tableaux

Tableau 1. **Situation démographique de quatre villages inventoriés** 7
Tableau 2**. Situation matrimoniale des chefs de ménages des villages inventoriés** 8
Tableau 3. **Taille des ménages et nombre d'enfants par ménage**..... 8
Tableau 4. **Femmes chefs de ménage** 9
Tableau 5. **Chefs de ménages monoparentaux (Femmes et Hommes)**..... 9
Tableau 6. **Matériaux de construction des habitations dans les quatre villages**..... 11
Tableau 7. **Types d'élevage par village**..... 21
Tableau 8. **Niveau d'études des enfants dans les villages inventoriés** 21
Tableau 9. **Niveau d'études des femmes dans les villages inventoriés**..... 22
Tableau 10. **Niveau d'études des hommes dans les villages inventoriés** 22
Tableau 11. **Distance en km entre les villages inventoriés et les villages où se trouvent des écoles** 25
Tableau 12. **Structuration des communautés locales concernées**..... 28

Liste des figures

Figure 1. Nombre de maisons dans les villages inventoriés 10
Figure 2. Nombre de champs dans les quatre villages inventoriés 14
Figure 3. Cultures pratiquées dans les quatre villages 15
Figure 4. Nombre d'arbres fruitiers et palmiers à huile dans les quatre villages inventoriés 16
Figure 5. Types d'arbres fruitiers et palmiers à huile présents dans les quatre villages 16
Figure 6. Répartition des forêts par village 18
Figure 7. Nombre de rivières dans les quatre villages 18
Figure 8. Principaux animaux domestiques élevés dans les quatre villages inventoriés et taille du cheptel par éleveur. 20

Remerciements

En rendant public ce rapport, Actions pour les Droits, l'Environnement et la Vie, **ADEV**, tient à remercier particulièrement **OSISA** (Open Society Initiative of Southern Africa) pour son appui financier qui a rendu possible ce travail inlassable lourd du poids de la conviction des communautés locales d'Inga en une justice sociale réparatrice.

Nous remercions vivement les Techniciens d'ADEV : Maitre Germain MBAMBI MBADU, Ingénieur José LUSENA MBUNGU et Ingénieur Janvier LUBELA qui, avec beaucoup d'abnégation et de minutie, se sont déployés sur le terrain pendant plusieurs mois pour réaliser ces inventaires village par village en dépit des intempéries et des contraintes inhérentes.

Nous n'oublions pas de remercier Messieurs Jean-Marie MUANDA et Crispin MBENZA LUAMBA respectivement Coordinateur et Assistant Administratif et Financier d'ADEV qui ont assuré la coordination de ce travail d'inventaires et la rédaction de ce rapport.

Nos remerciements s'adressent également à Monsieur l'Ingénieur Firmin MABIALA MABIALA Inspecteur de l'AGRIPEL du Territoire de Seke Banza et Monsieur DIAKIESE LUTETE, Agronome du Secteur de Lufu qui, des mois durant, ont travaillé sur terrain avec les Techniciens d'ADEV. Leurs apports techniques sont d'une portée considérable pour le présent rapport.

Nos remerciements aux autorités de la Province du Kongo Central, à l'Administrateur du Territoire de Seke Banza et aux Chefs de Secteur de Lufu et Isangila qui ont permis la réalisation de ce travail d'inventaire dans leurs juridictions respectives.

Nous voulons dire nos sincères remerciements à tous les enquêteurs des villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo qui, avec les Techniciens d'ADEV, ont travaillé consciencieusement et courageusement pour rendre possible les inventaires dans chaque village.

Enfin ADEV remercie aussi pour leurs conseils avisés tout au long de ce travail d'inventaire Rudo Sanyanga et Ange Asanzi d'International Rivers (IR), Lien de Brouckère et Joseph Raymond Schechla, du Housing and Land Rights Network (Caire).

1. Sommaire Exécutif

1.1. Contexte général

L'inventaire des biens des communautés locales d'Inga s'inscrit, d'une part, dans le cadre général du plaidoyer de la société civile congolaise en vue d'aider à une meilleure prise de décision par les décideurs politiques de la République Démocratique du Congo concernant la réalisation dans la Province du Kongo Central du Projet Inga 3 et d'autre part, ce travail d'inventaire se voudrait être une démarche responsable de la société civile congolaise d'accompagner en amont les populations locales d'Inga quant aux impacts potentiels du Projet Inga 3 sur les droits humains des personnes susceptibles d'être affectées par la construction de cette méga infrastructure. Cet inventaire pourrait servir également de base des données de référence pour toute autre Étude ou analyse susceptible d'être réalisée sur Inga 3 et la zone d'Inga.

Compte tenu de la complexité des impacts sociaux et environnementaux inhérents aux grands travaux d'infrastructures comme les barrages hydroélectriques, la définition d'une stratégie d'accompagnement des populations affectées requiert le développement des outils adéquats pour appuyer non seulement le plaidoyer de la société civile congolaise sur Inga 3 mais aussi et surtout faciliter une expression responsable de leurs revendications légitimes par les communautés locales d'Inga concernées par les impacts sociaux et environnementaux potentiels du Projet Inga 3 BC.

Cet inventaire a été réalisée dans quatre communautés locales (Villages) directement visées par la délocalisation dans le cadre de la réalisation du Projet Inga 3 Basse chute : Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo. D'autres villages pourraient être impactés par Inga 3, mais la circonscription spécifique de cette activité par ADEV s'explique par le fait que les moyens financiers disponibles pour réaliser ce travail ne lui ont pas permis de l'étendre à d'autres communautés locales concernées, par exemple le Camp Kinshasa qui est également visé par la délocalisation involontaire.

1.2. Principaux objectifs

L'objectif principal de cet inventaire est la définition d'une stratégie d'accompagnement des communautés locales d'Inga susceptibles d'être affectées par les impacts sociaux et

environnementaux[1] du projet Inga 3 BC et le développement d'outils de plaidoyer de la société civile congolaise sur Inga 3 BC.

Un objectif plus général de cet inventaire réalisé par ADEV est de contribuer à une bonne gouvernance du projet Inga 3 BC par ses parties prenantes par la réalisation de leurs engagements respectifs quant aux droits de l'homme en lien avec les populations locales impactées : Bailleurs de fonds (Politiques internes ou mesures de sauvegarde), Gouvernement congolais (Lois nationales et obligations internationales ratifiées) et Développeur Inga 3 BC (lois nationales et internationales, responsabilités sociétales).

Dans cette perspective l'inventaire a été réalisé sur le volet Droit au logement et Droit d'accès à la terre et aux ressources naturelles tout en s'appuyant sur un outil d'évaluation : **La Matrice des pertes[2]**

Dans sa réalisation, l'inventaire a scruté profondément la démographie des villages concernés, la structure des ménages, l'habitat[3], les terres, les forêts et les cours d'eau, les actifs, les bétails, l'éducation et compétences des paysans dans chaque village, leurs occupations, les structures communautaires, etc.

Cet inventaire révèle que la population globale des villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo s'élève à 834 habitants dont 191 hommes, 168 femmes et 475 enfants et jeunes (moins de 18 ans). Ces données ne concernent que les quatre villages ayant fait l'objet d'inventaire à l'exception du camp Kinshasa qui compte près de 10.000 habitants qui sont également ciblés pour la délocalisation[4] dans le cadre de réalisation du Projet Inga 3 BC.

La subsistance quotidienne et les ressources économiques de cette population proviennent essentiellement de l'agriculture, l'élevage domestique, la pèche et la chasse.

[1] Les impacts prévisibles du projet Inga 3 BC sont notamment la délocalisation des villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu, Kilengo et le Camps Kinshasa et l'inondation de la vallée de la Bundi qui est à l'heure actuelle un vivier des populations locales car on y trouve des champs, des vergers, des palmeraies, des rivières…

[2] Conçue et appliquée par le Réseau des Droits au Logement et à la Terre (Housing and Land Rights Network) de la Coalition Internationale pour l'Habitat.

[3] Une approche conceptuelle et holistique qui concilie la planification [, développement et gouvernance] des établissements humains appelle une approche régionale et intersectorielle dans laquelle l'accent serait mis sur les liens ville/campagne, les villages et les mégalopoles étant considérés comme les deux pôles [comme des points] d'un écosystème unique." *La Déclaration d'Istanbul sur les établissements humains et du programme pour l'habitat*, A/CONF.165/14, 7 août 1996, paragraphe 104.

[4] Pour raison de limitation budgétaire d'ADEV, l'inventaire des biens au camp Kinshasa n'est pas encore réalisé.

2. Introduction

En 2014, avec l'accompagnement de l'ONG Actions pour les Droits, l'Environnement et la Vie (ADEV), les communautés locales d'Inga avaient adressé au Gouvernement de la RD Congo et à la Banque mondiale une pétition[5] exprimant nombre de leurs préoccupations pertinentes en lien avec le développement du projet Inga 3 BC.

Dans sa lettre, en réponse à cette pétition, la Banque mondiale soulignait notamment sa disponibilité à accompagner le Gouvernement congolais à travers un Projet d'assistance technique au développement d'Inga 3 basse chute et de centrales hydroélectriques de moyenne puissance dont la réalisation permettrait la prise des actions spécifiques pour mieux répondre aux défis du projet Inga 3BC[6].

Dans cette perspective, la Cellule de Gestion du projet Inga 3 (CGI 3) du Ministère congolais des Ressources hydrauliques et Électricité rendait déjà public en 2013 différents *Termes de référence* sur des actions spécifiques à entreprendre ou des Études spécifiques à réaliser en tant que ***préalables*** à la mise en œuvre du projet Inga 3 BC. En outre, l'un de ces Termes de référence[7] précisait déjà : *« Aujourd'hui, 4 villages se retrouvent dans les limites de la concession d'Inga et 1 campement à l'intérieur de la concession: village MVUZI, village LUBWAKU, village LUNDU, village KILENGO ainsi que le camp KINSHASA, à l'intérieur. Afin de permettre à la Société Nationale d'Électricité SNEL de jouir de ses droits, de manière permanente et intégrale, sur l'ensemble de la concession d'Inga et en vue de faciliter les aménagements d'INGA3-BC et INGA3-HC qui pointent à l'horizon, ces villages et campement vont être déplacés et relocalisés en dehors de la concession. D'où la nécessité d'élaborer un Plan d'Action de Réinstallation PAR qui va encadrer tout le processus de déplacement des populations concernées du début jusqu'à la fin des opérations ».*

L'évidence de la délocalisation des communautés locales d'Inga étant ainsi actée officiellement et au regard de la complexité des effets qui pourraient en résulter, ADEV a entrepris de réaliser un

[5] Cette pétition était signée par plus de 5.000 personnes habitant le Camp Kinshasa et les villages dans et autour du site d'Inga.

[6] Il s'agit par exemple de l'élaboration préalable d'un plan de développement communautaire et en conformité avec les standards internationaux, l'élaboration préalable d'un Plan de réinstallation des populations locales affectées.

[7] Termes de référence *Plan d'Action de Réinstallation* (PAR) des Populations du camp Kinshasa et des Villages situés dans la Concession de la Société Nationale d'Électricité (SNEL) a Inga, CGI 3, 2013.

inventaire des biens que les populations locales visées pourraient perdre à cause de ce déplacement involontaire. Se situant à l'intersection de la responsabilité des décideurs et l'expression éclairée des communautés locales concernées quant aux impacts sociaux et environnementaux du projet Inga 3 BC, cette action s'inscrit également dans la démarche d'appuyer le plaidoyer de la société civile congolaise sur Inga 3 BC.

Pendant plus d'une année, ADEV a réalisé cet inventaire dans tous les villages visés par la délocalisation (selon les termes de référence de la CGI 3) à l'exception du camp Kinshasa pour raison de limitation budgétaire.

2.1. Méthodologie

Ce travail d'inventaire a été réalisé dans une démarche participative incluant les techniciens d'ADEV, les communautés locales concernées et les services techniques de l'Agriculture, Pêche et Élevage du Territoire de Seke Banza et des Secteurs de Lufu et Isangila. Cette méthodologie comportait les étapes suivantes :

- **Présentation du projet aux parties prenantes :** La réunion de présentation du projet d'Inventaires aux parties prenantes[8] était tenue à Inga le 14 Janvier 2016.
- **Atelier de formation sur la méthodologie d'inventaire. :** Organisé à Matadi, chef-lieu de la Province du Kongo Central, du 27 au 29 Avril 2016. Cet atelier[9] ayant pour thème : **La quantification des conséquences du déplacement : L'application de la « Matrice des pertes » et critères pour la réparation,** a connu la participation de 30 délégués[10] des communautés locales d'Inga ciblées par la délocalisation (Villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu, Kilengo et le Camp Kinshasa). Les délégués des communautés locales étaient constitués des ayant droit coutumiers locaux dont les membres de six clans[11] coutumiers d'Inga et des représentants des populations locales non ayants droit coutumiers mais vivant et possédant des biens dans ces différents villages visés par la délocalisation.

- **Inventaire des biens aux villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo :** De Janvier 2016 à Janvier 2017 un inventaire des biens a été réalisé respectivement au village **Mvuzi 3**,

[8] Il s'agit de **1)** 20 délégués à raison de 4 représentants par village concerné par la délocalisation (Villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo à l'exception du Camps Kinshasa). **2)** Les autorités politico-administratives locales : Chef de quartier Plateau, Représentant la Cité d'Inga et la SNEL, Le chef de Secteur d'Isangila et le Chef de Groupement de Seke Lolo. 3) Les autorités politico-administratives provinciales : La Directrice de Cabinet du Ministre Provincial de l'Energie, le Conseiller du Ministre Provincial de la Justice et droits humains et le Conseiller du Ministre Provincial de l'Environnement.

[9] L'atelier avait pour facilitateur Monsieur Joseph Schechla, Coordinateur et du réseau Housing and Land Rights Network de la Coalition Internationale pour l'Habitat.

[10] Ces délégués représentant chaque village à raison de 5 personnes ont constitué l'équipe des enquêteurs locaux qui ont travaillé sur terrain pour réaliser les inventaires avec les Techniciens d'ADEV et les Techniciens des Services techniques du Territoire de Seke Banza et des Secteurs de Lufu et Isangila.

[11] Clans Makhuku Futila, Makhuku Manzi, Makhuku Vunda, Ngimbi, Numbu et Mbenza

Lubuaku, Lundu et Kilengo, communautés locales visées par la délocalisation dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Inga 3. Il s'agissait pour les Techniciens d'ADEV, les enquêteurs locaux et les Techniciens des Services techniques du Territoire de Seke Banza et des Secteurs de Lufu et Isangila d'inventorier, ménage par ménage, tous les biens individuels au village et en forêt et tous les biens collectifs au village et en forêt.

- Avant de commencer l'inventaire dans chaque village concerné les Techniciens d'ADEV organisaient un petit atelier d'une journée sur la méthodologie de travail sur terrain et sur le géo référencement des données à l'intention des enquêteurs locaux de chaque village.
- Par ailleurs, pour donner un caractère scientifique avéré à ces différents inventaires, les techniciens et enquêteurs locaux ont utilisé notamment des GPS[12] pour le géo référencement des données recueillies sur terrain dans chaque village.

- **Analyse, Traitement des données et Élaboration du Rapport Général d'inventaires :** L'élaboration du Rapport général d'inventaires a résulté de l'analyse approfondie des données de l'inventaire sur terrain dans chaque village suivi du traitement de certaines données par l'Ingénieur Informaticien de l'équipe technique d'ADEV.

Note sur la matrice des pertes : La matrice de perte est un outil permettant de quantifier les conséquences des processus d'expulsion ou de déplacement qui ne remplissent pas toutes les conditions prescrites pour qu'un tel processus soit légal au sens du droit international[13]. Il est conçu pour défendre le droit à un logement convenable en quantifiant les effets d'une série de violations de ce droit (voir Utilisations et applications potentielles), notamment les démolitions et confiscations, mais le plus souvent les expulsions forcées[14]

2.2. Contraintes

Le travail d'inventaire dans tous les villages visés par la délocalisation dans le cadre de la mise en œuvre du projet Inga 3 était réalisé dans des conditions relativement contraignantes : **(i)** Modification des planifications de réalisation des activités sur terrain à cause du calendrier agricole des paysans; **(ii**) Les intempéries (pluies à répétition) dans une région au relief parfois très abrupt retardaient de temps en temps de plusieurs jours voire de semaines entières la réalisation des activités sur terrain ; **(iii)** L'indisponibilité due à certaines contraintes sociales de nombre des paysans

[12] GPS de marque Garmin Etrex 10 et Garmin Montana 680 t

[13] Voir UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights, General Comment No. 7, "forced eviction," paras. 15–16, at: http://www.hlrn.org/img/documents/GC7.pdf.

[14] Lorsqu'une communauté d'une zone résidentielle fait face à une expulsion, une **évaluation de l'impact de l'expulsion** (EvIA) est requise dans les lignes directrices de l'ONU. C'est-à-dire qu'un tel exercice de quantification devrait précéder tout projet de déplacement de la résidence habituelle afin de connaître tous les coûts et toutes les conséquences de ce déplacement.

au moment d'inventorier leurs biens respectifs, ce qui , du coup, entrainait un report ou un prolongement du délai de travail.

3. Situation démographique.

L'inventaire s'est avant tout attelé à maitriser la situation démographique et les valeurs des habitants de tous les villages impliqués. Il s'agit des villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo. Dans l'ensemble, tous ces villages comptent 834 habitants. Le village Kilengo compte le plus grand nombre d'habitants et le Village Lubuaku est le moins peuplé. Le tableau ci-dessous en livre un aperçu.

Tableau 1. **Situation démographique de quatre villages inventoriés**

	Hommes		Femmes		Enfants et jeunes (filles et garçons de moins de 18 ans)		Total
	Éff.	%	Éff.	%	Éff.	%	Éff.
Mvuzi3	47	22,8	39	18,9	120	58,3	206
Lubuaku	32	21,6	29	19,6	87	58,8	148
Lundu	53	26,0	48	23,5	103	50,5	204
Kilengo	59	21,4	52	18,8	165	59,8	276
Total	191	22,9	168	20,1	475	57,0	834

Dans tous les villages, les enfants et jeunes de moins de 18 ans sont majoritaires et représentent plus de 50% des habitants. Chez les adultes de plus de 18 ans, les femmes sont moins nombreuses quel que soit le village considéré. La communauté n'ayant pas d'école, il s'observe au village Lubuaku que nombre d'enfants des ménages inventoriés vivent une grande partie de l'année à l'agglomération d'Inga pour des raisons de scolarité. Ces enfants ont été recensés comme habitants du village Lubuaku.

4. Structure des ménages

Cette partie présente les caractéristiques spécifiques des ménages trouvés dans les villages inventoriés. Ces caractéristiques comprennent le statut matrimonial des couples dans les différents ménages, le niveau d'étude des hommes, des femmes et des enfants dans chaque village, la taille moyenne des ménages, etc.

4.1. Statut matrimonial

Le tableau 2 montre la répartition de la population inventoriée selon le statut matrimonial du chef de ménage. Il s'agit en réalité de préciser l'état civil de chaque chef de ménage dans tous les villages inventoriés selon les statuts suivants : **Mariés** (hommes légalement unis dans un mariage), **Vivant en**

union de fait (homme vivant en couple dans un ménage mais non marié légalement), **Célibataire** (homme ou femme ayant un ménage mais non marié(e) et vivant seul(e).

Tableau 2**. Situation matrimoniale des chefs de ménages des villages inventoriés**

	Mariés		Vivant en union de fait		Célibataires		Total
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.
Mvuzi 3	6	7,0	64	74,4	16	18,6	86
Lubuaku	0	0,0	46	75,4	15	24,6	61
Lundu	2	2,0	82	81,2	17	16,8	101
Kilengo	0	0,0	78	70,3	33	29,7	111
Total	8	2,2	270	75,2	81	22,6	359

Il ressort de ce tableau que la plupart des chefs de ménages recensés vivent en union libre (non mariés légalement) avec leurs partenaires (75,2%). Les chefs de ménages légalement mariés ne représentent que 2,2% des adultes dans les quatre villages où s'est réalisé l'inventaire. La proportion des célibataires atteint 22,6%. Par ailleurs, en regardant la situation particulière de chaque village, il se dégage que seuls dans les villages Mvuzi 3 et Lundu que les couples légalement mariés peuvent être trouvés, avec respectivement 7,0% et 2,0%.

4.2. Taille des ménages et nombre d'enfants par ménage

Les ménages de quatre villages inventoriés comptent en moyenne quatre membres. Les ménages des villages de Mvuzi 3, Lubuaku et Lundu comptent en moyenne 4 membres, alors que ceux du village Kilengo en compte en moyenne 5.

Tableau 3. **Taille des ménages et nombre d'enfants par ménage**

	Population totale	**Taille moyenne des ménages**	**Nombre moyen d'enfants par foyer**
Mvuzi 3	206	4,1	2,4
Lubuaku	148	3,9	2,3
Lundu	204	4,3	2,1
Kilengo	276	5,0	3,0
Total	**834**	**4,4**	**2,5**

En ce qui concerne le nombre d'enfants par ménage, les résultats de l'inventaire montrent que chaque ménage compte en moyenne deux enfants. À Kilengo, on atteint le nombre de trois enfants par ménage, ce qui est normal au regard de la taille moyenne des ménages de ce village et de la proportion des enfants habitant dans ces ménages.

4.3. Femmes chefs de ménage et ménages monoparentaux.

4.3.1. Femmes chefs de ménage.

Dans chaque village concerné par l'inventaire, il y a plusieurs femmes qui sont chefs de famille[15] et en vertu de cette qualité assument les responsabilités dans leurs ménages sur tous les plans. Dans l'ensemble, environ 16% des ménages sont dirigés par des femmes. La liste des femmes chefs de ménages est donnée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4. **Femmes chefs de ménage**

Villages	Nombre des femmes chefs de ménage
Mvuzi 3	7
Lubuaku	8
Lundu	8
Kilengo	8
Total	**31** ménages dirigés par des femmes

4.3.2 Ménages monoparentaux.

Concernant les ménages monoparentaux, l'inventaire dans ces villages a fait ressortir l'existence de quarante-sept ménages au sein desquels les charges familiales sont assumées par un seul parent[16]. Ces ménages monoparentaux sont à 75% dirigés par des femmes.

Tableau 5. **Chefs de ménages monoparentaux (Femmes et Hommes)**

Villages	Nombre de chefs de ménages monoparentaux
Mvuzi3	8
Lubuaku	15
Lundu	11
Kilengo	13
Total	**47** chefs de ménages monoparentaux (H/F)

4.3.3. Peuples autochtones et Populations vulnérables

Les communautés locales de Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo au sein desquelles les activités d'inventaire ont eu lieu ne comptent pas de peuples autochtones[17]. Cette situation est d'ailleurs générale dans toute la Province du Kongo Central, la seule qui n'en dispose pas de toutes les Provinces de la République Démocratique du Congo.

[15] Ces femmes sont parents et possèdent un ménage mais sont célibataires. Les ménages qu'elles dirigent sont aussi monoparentaux.

[16] Il s'agit soit d'un homme soit d'une femme. Les ménages monoparentaux concernent donc les deux sexes. Les femmes chefs de ménage sont aussi incluses dans cette catégorie.

[17] Il faut entendre ici par peuples autochtones les peuples indigènes ou peuples « pygmées ».

Ces communautés locales sont plutôt habitées par des ayants droit coutumiers qui se reconnaissent propriétaires coutumiers des terres relativement aux clans concernés par l'érection du site d'Inga[18].

Il existe cependant des personnes vulnérables au sein de chaque village concerné. La cause de la vulnérabilité qui frappe ces personnes est variable selon les individus. Dans les quatre communautés locales, il a été recensé **54 cas de vulnérabilité** (soit environ 6,5% de la population). Il s'agit de : 16 personnes souffrant d'épilepsie ; 6 personnes souffrant de malnutrition ; 7 personnes souffrant de cécité ; 12 vieillards très avancés en âge ; 4 personnes souffrant de trouble mental et 9 personnes vivant avec handicap.

Il faudrait préciser que ces différentes personnes vulnérables sont soit prises en charge dans une infime mesure par leurs familles respectives, soit elles sont en général abandonnées à leur triste sort à cause de la pauvreté et de l'absence d'un soutien communautaire ou d'une structure sociale de prise en charge.

4.3.4 Structuration des familles dans chaque village

Un ou plusieurs lignages[19]peuvent constituer l'ensemble de familles qui composent un village. Dans les quatre villages inventoriés, la situation se présente de la manière suivante :

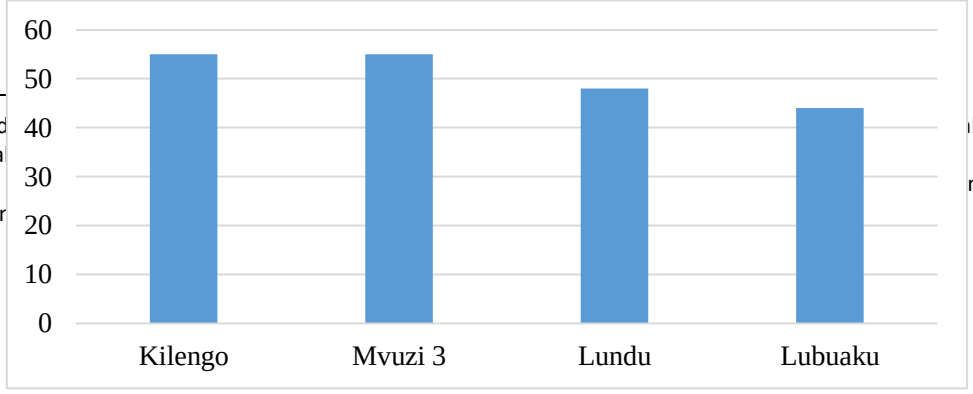
- Kilengo : dans ce village, il y a trois lignages dont chacun représente une famille ;
- Lundu : six lignages représentent chacun une famille dans ce village;
- Lubuaku : quatre lignages représentent chacun une famille dans ce village ;
- Mvuzi 3 : Les habitants de ce village ne sont pas des ayants droit coutumiers mais plutôt des personnes venues d'ailleurs. Le clan Makhuku Vunda se reconnait propriétaire foncier des terres coutumières de ce village. Néanmoins, les habitants de Mvuzi 3 s'identifient, selon leurs origines ancestrales, dans différents clans dont ils sont issus.

5. Habitat

5.1. Nombre de maisons

La figure 1 présente le nombre de maisons construites dans chacun des quatre villages couverts par l'inventaire.

Figure1.**Nombre de maisons dans les villages inventoriés**.



[18] Six clans d… …bi, Makhuku Futila, Ma…

[19] Lignage : … …nsemble des descendar…

L'inventaire a permis de recenser 202 maisons construites dans les quatre villages, réparties de la manière suivante : 55 maisons à Kilengo ; 55 maisons à Mvuzi 3 ; 48 maisons à Lundu et 44 maisons à Lubuaku.

Dans le village Mvuzi 3, cinq maisons sont laissées vides (ne sont pas occupées) par leurs propriétaires partis vivre ailleurs. À Lubuaku, six maisons sont également dans cette situation. Dans les deux autres villages, toutes les maisons sont occupées soit par des familles ou par des personnes vivant seules (généralement des hommes célibataires).

5.2. Types de maisons inventoriées et nombre de chambres

Les types de matériaux ayant servi à la construction des habitations dans les quatre villages couverts sont présentés dans le tableau 6.

Tableau 6. **Matériaux de construction des habitations dans les quatre villages**

	Type de murs				**Type de toitures**				
	Brique adobe		Bois		Tôles		Chaumes		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	maisons
Mvuzi3	55	100,0	0	0,0	43	78,2	12	21,8	55
Lubuaku	44	100,0	0	0,0	30	68,2	14	31,8	44
Lundu	40	83,3	8	16,7	48	100,0	0	0,0	48
Kilengo	29	52,7	26	47,3	55	100,0	0	0,0	55
Total	168	83,2	34	16,8	176	87,1	26	12,9	202

La plupart des maisons dans ces quatre villages sont construites en brique adobe (83,2%). Dans les villages de Mvuzi 3 et de Lubuaku, la brique adobe est utilisée dans la construction de toutes les maisons inventoriées. Les maisons en bois se trouvent à Lundu et à Kilengo mais c'est plutôt à Kilengo que l'on trouve une grande proportion des maisons en bois (un peu moins de 50%). Cette situation s'explique par le fait qu'en 2008, une tempête suivie d'une pluie diluvienne a entraîné l'écroulement de plusieurs maisons dans ce village. Les maisons en bois ont alors été construites en remplacement des anciennes écroulées.

Les tôles galvanisées sont les plus utilisées pour les toitures des habitations. Aux villages Lundu et Kilengo, les tôles galvanisées couvrent toutes les maisons inventoriées. En revanche, à Mvuzi 3 et à Lubuaku des maisons possèdent également des toits en pailles avec une proportion respectivement de 21,8 et 31,8%.

Le nombre de chambres varie selon la maison. Généralement, dans ces quatre villages, les maisons ne comptent pas plus de deux chambres. Les superficies de ces maisons sont variables aussi et les cuisines et toilettes sont à l'extérieur de ces habitations dont certaines ont des potagers situés le plus souvent derrière. La distance entre maisons varie d'un village à l'autre.

Toutes les maisons aux villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo ne disposent pas de toilette, leurs habitants se soulagent dans la brousse derrière les maisons. Il existe une petite toilette construite à Lubuaku pour le soulagement des autorités en visite ou de passage dans ce village. Ce type de toilette existe aussi au village Lundu mais actuellement en état de délabrement.

5.3. Aperçu des villages inventoriés

La physionomie des quatre villages inventoriés est présentée à travers les images suivantes. Ces photos captent donc les caractéristiques communes de ces villages, notamment en termes d'infrastructures collectives et des particuliers (habitations par exemple).



Photo 1 : **Une vue du village Kilengo**



Photo 2 **: Une vue du Village Lubuaku**



Photo 3 : **Une vue du village Lundu**



Photo 4 : **Une vue du village Mvuzi 3**

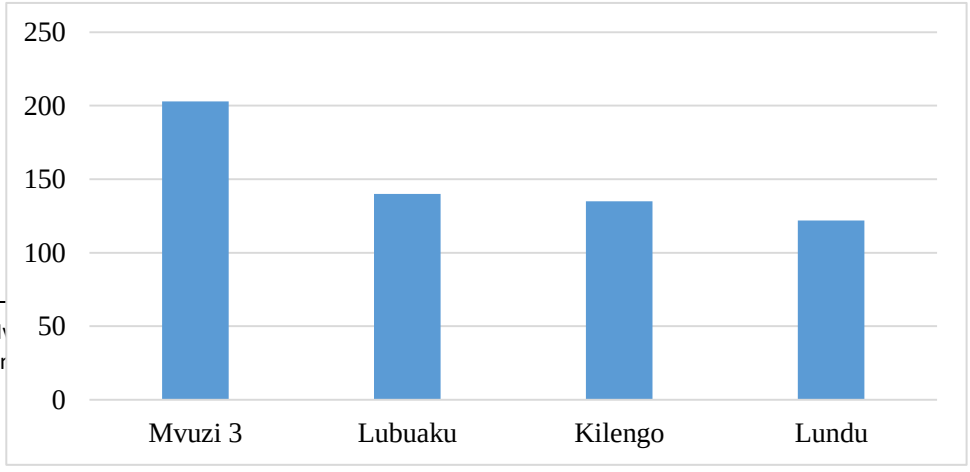
6. Terres

Il s'est agi ici d'inventorier tous les champs, les cultures, les arbres fruitiers et autres de chaque ménage. Pour ce faire, les Techniciens d'ADEV ont travaillé étroitement avec les agronomes des Secteurs de Lufu et Isangila et l'Inspecteur de l'Agriculture, Pêche et Élevage (AGRIPEL) du Territoire de Seke Banza[20].

6.1. Nombre de champs

L'inventaire effectué dans les quatre villages a permis de recenser 600 champs dont 203 champs à Mvuzi 3 et 122 champs à Lundu. Le nombre de champs par village est donné dans la figure 2.

Figure 1. **Nombre de champs dans les quatre villages inventoriés**



[20] Le village Mv le Secteur d'Isangila, er

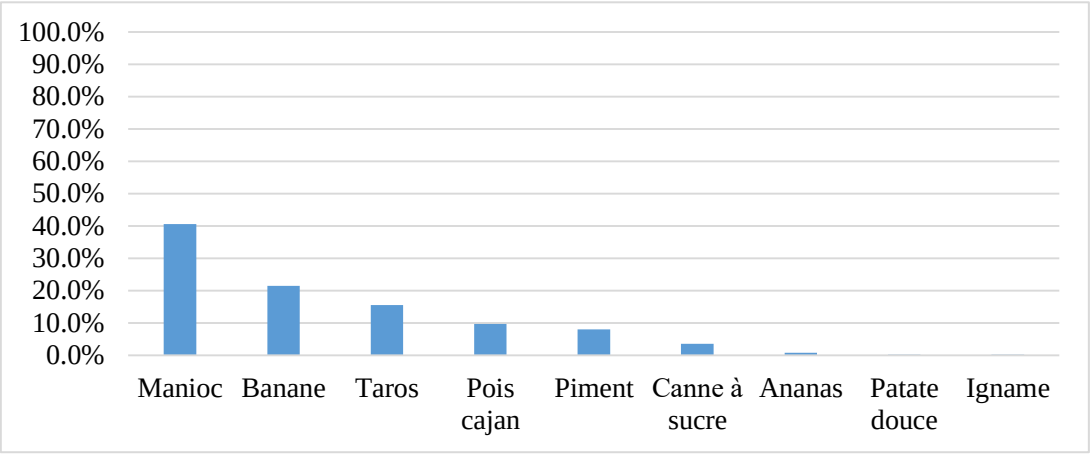
Parmi les quatre villages inventoriés, celui qui a le plus grand nombre de champs est le village Mvuzi 3. Ce village compte 203 champs. Or, il sied de rappeler que les habitants de ce village ne sont pas des ayants droit coutumiers, par conséquent, ils ne peuvent faire les champs qu'après avoir loué une portion de terre aux ayants droit coutumiers[21]. Avec 122 champs recensés, le village Lundu est celui qui compte le moins de champs de quatre villages inventoriés Par contre 140 champs ont été inventorié à Lubuaku et 135 champs à Kilengo. La taille ou les étendues des champs varient d'un village à l'autre et selon les cultures pratiquées.

Malgré le nombre de cours d'eau identifiés, il n'existe pas de champs irrigués dans tous ces villages. Cette pratique culturale n'étant pas pratiquée dans la zone, la plupart des champs sont, en effet, localisés loin des cours d'eau et sur des montagnes compte tenu du relief souvent abrupt du milieu.

6.2. Cultures pratiquées

La figure ci-dessous fournit des informations sur les cultures pratiquées dans les quatre villages inventoriés.

Figure 2. **Cultures pratiquées dans les quatre villages**



Il se dégage de ce tableau que le manioc est la culture qui occupe le plus grand nombre de champs dans l'ensemble des quatre villages concernés (40,6%). Ceci est particulièrement vrai pour les villages de Mvuzi3, Lundu et Kilengo. Dans le village Lubuaku cependant, le manioc vient en troisième

[21] Il s'agit des ayants droit coutumiers du clan Makhuku Vunda

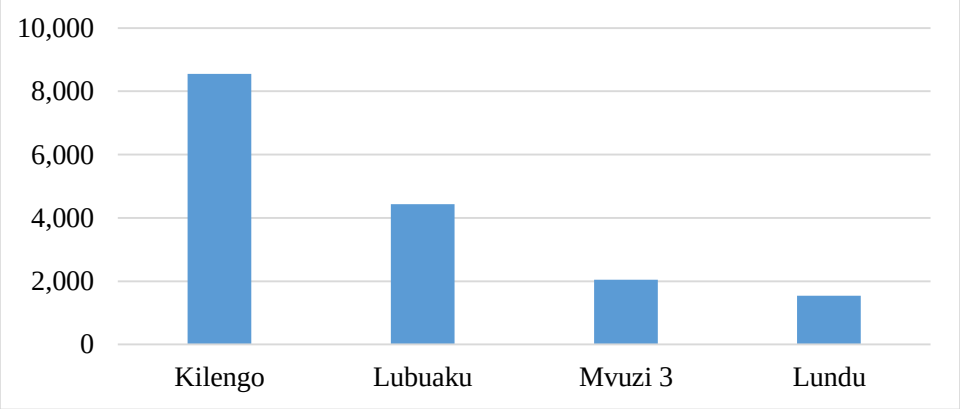
position des cultures qui occupent les champs. La banane vient en tête avec 42,1%, suivi du tarot (27,1%).

6.3. Arbres fruitiers

En ce qui concerne les arbres fruitiers, l'inventaire a révélé que c'est au village Kilengo qu'on trouve le plus grand nombre d'arbres fruitiers. Avec 8.549 arbres fruitiers, le village Kilengo compte respectivement 2, 4 et 6 fois plus d'arbres fruitiers que les villages Lubuaku, Mvuzi 3 et Lundu respectivement.

Dans tous les villages concernés, les plantations d'arbres fruitiers sont individuelles et se trouvent sur les terres coutumières des communautés locales. Elles sont constituées essentiellement des orangers et leurs propriétaires sont des ayants droit coutumiers. Il n'existe aucun concessionnaire agricole dans la zone couverte par l'inventaire. Les arbres fruitiers constituent la plus grande ressource économique des ayants droits coutumiers, particulièrement au village Kilengo.

Figure 3. **Nombre d'arbres fruitiers et palmiers à huile dans les quatre villages inventoriés**

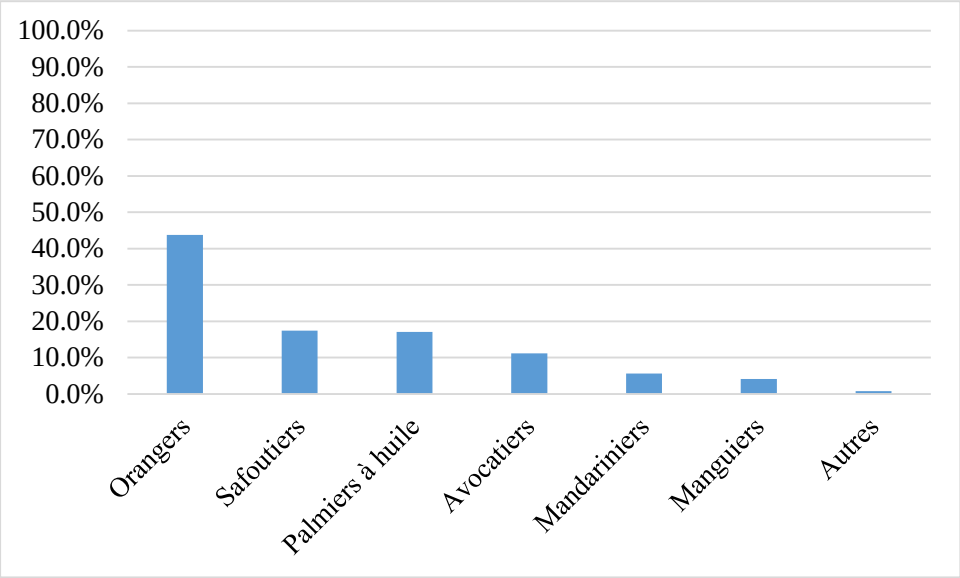


Au total **15.562** arbres fruitiers, toutes variétés confondues, ont été inventoriés dans les quatre communautés locales. La distribution par village se présente de la manière suivante :

- Au Village Kilengo : 8 549 arbres fruitiers ;
- Au Village Lubuaku : 4 429 arbres fruitiers ;
- Au Village Lundu : 1 539 arbres fruitiers ;
- Au Village Mvuzi 3 : 2 045 arbres fruitiers.

La répartition des principaux arbres fruitiers dans ces quatre villages auxquels on ajoute le palmier à huile est présentée dans la figure ci-dessous :

Figure 4. **Types d'arbres fruitiers et palmiers à huile présents dans les quatre villages**



L'oranger est l'arbre fruitier le plus fréquent dans les quatre villages inventoriés. Il représente 43,8% de tous les arbres fruitiers et palmier à huile présents et est suivi de loin par le sagoutier (17,4%), le palmier à huile (17,1%), l'avocatier (11,2%), les mandariniers (5,6%) et les manguiers (4,1%). La catégorie « autres » regroupe des espèces moins fréquentes dans les quatre villages. Il s'agit du citronnier, du colatier, du baobab, du santonnier, du goyavier, du papayer, du cœur de bœuf et du caféier.

Les orangeraies sont, dans la plupart des villages, entretenus par leurs propriétaires ayants droit coutumiers et leurs productions varient suivant l'âge et la taille des plantations.

Les palmeraies rapportent l'huile de palme, une ressource économique non négligeable pour les communautés locales.

7. Forêts et cours d'eau

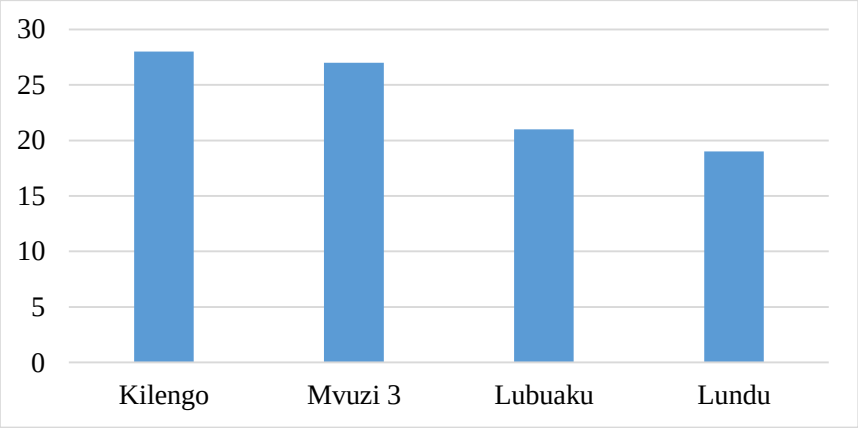
Les revenus des paysans ou des ménages dans les villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo proviennent des activités agricoles, de la pêche, de la chasse et de l'élevage. Ces activités sont généralement exercées dans les forêts, les savanes, dans le fleuve Congo et les rivières qui drainent la vallée de la Bundi[22].

7.1. Forêts inventoriées

[22] Le projet Inga 3 BC prévoit d'inonder la vallée de la Bundi pour servir de canal (12 km) devant déboucher sur un réservoir d'eau de 15,5 km2 en vue d'alimenter le Barrage Inga 3 BC.

Dans l'ensemble des quatre villages, 95 forêts ancestrales[23] ont été identifiées. Les forêts constituent la plus grande ressource à la disposition des populations concernées. Elles en tirent plusieurs produits ligneux et non-ligneux et les exploitent pour différentes fins dont les cérémonies ancestrales. Le nombre de forêts ne varie que légèrement entre les quatre villages. Toutefois, le village Kilengo, avec 29,5% des forêts recensées, vient en tête pour ce qui est du nombre de forêts. Il est suivi successivement par Lundu (28,4%), Mvuzi 3 (22,1%) et Lubuaku (20,0%).

Figure 5**. Répartition des forêts par village**



Il convient de mentionner que, dans chaque village, à côté des forêts[24], il y a des savanes qui sont exploitées par la population pour plusieurs besoins importants au nombre desquels il y a la chasse aux gibiers, l'approvisionnement en bois de chauffe, la production du charbon de bois, la récolte de champignons, chenilles, d'autres produits forestiers non ligneux et les plantes médicinales.

Pour le bois énergie en particulier, les bois morts dans les forêts sont essentiellement utilisés pour la cuisson, le chauffage et d'autres usages bien que ces villages soient situés aux environs immédiats du plus grand site de production énergétique en République Démocratique du Congo.

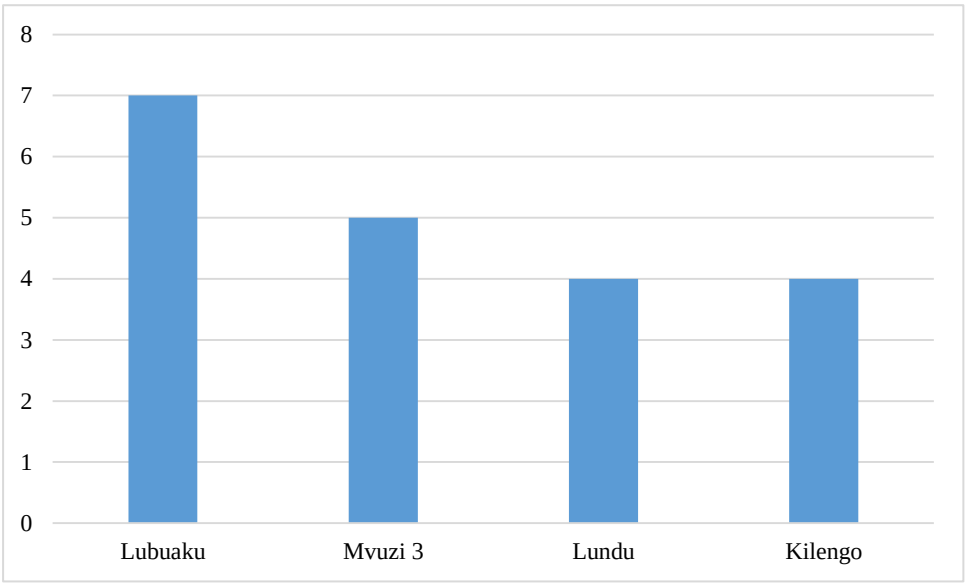
7.2. Rivières inventoriées

Les populations des villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo recourent aux rivières pour s'approvisionner en eau pour divers usages ménagers. Le nombre de rivières présentes dans chaque village est donné dans la figure ci-dessous :

Figure 6. **Nombre de rivières dans les quatre villages**

[23] Il s'agit de différentes forets se trouvant naturellement sur les terres coutumières des communautés locales concernées. Ces forets servent à plusieurs usages : agriculture, chasse, exploitation des produits ligneux et non ligneux, cérémonies ancestrales ou culturelles. Certaines de ces forets recèlent même de grands singes (chimpanzés).

[24] Suivant la coutume locale, ces forêts sont une propriété de chaque village concerné, elles sont donc un bien communautaire appartenant au clan dans son ensemble et aucune de ces forets n'est couverte par un titre légal et leur gestion est coutumière et communautaire.



Il y a au total :

- 7 rivières à Lubuaku : il s'agit des rivières Ndembo, Ntezi, Mumbazi, Makongo, Ndioma, Nsenga et Mbungu ;
- 5 rivières à Mvuzi 3, à savoir : Mvuzi, Kintindi, Lubangu, Lufiebo et Bundi ;
- 4 rivières à Lundu qui sont les rivières Nkelo, Bangulu, Mumbazi et Mbumba ;
- 4 rivières à Kilengo : rivières Mumbazi, Nkielo, Mbambi et Tibu.

L'eau de ces rivières est utilisée pour multiples usages : elle sert à la fois pour le bain, la vaisselle, la lessive, la cuisine, la boisson etc. Les cours d'eau fournissent également des poissons obtenus par la pêche. Par ailleurs, les distances entre villages et rivières sont variables, certains cours d'eau sont proches des villages alors que d'autres sont un peu plus éloignés. Il existe également des sources d'eau qui servent pour l'eau de boisson des communautés locales.

8. Actifs

Dans tous les quatre villages inventoriés (Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo), les maisons servant d'habitation sont équipées de quelques biens meubles par destination tels que : des chaises, des tables en plastique ou en bois, des lits en métal ou en bois, des matelas, etc. La plupart de ces équipements sont de fabrication locale. Les appareils électroménagers (radios, télévisions, etc.) n'ont été trouvés que dans quelques rares maisons.

Les maisons sont également équipées en ustensiles de cuisine et autres pièces de vaisselles utilisés pour la préparation des repas, la garde et le service des repas. Les objets les plus couramment rencontrés sont : assiettes, cuillères, gobelets, fourchettes, couteaux, bidons, bassins, sceaux, marmites, mortiers, fumoirs, tamis, étagère, etc. Quel que soit leur âge, toutes les personnes occupant les maisons disposent d'une quantité d'habits et de chaussures de différentes catégories.

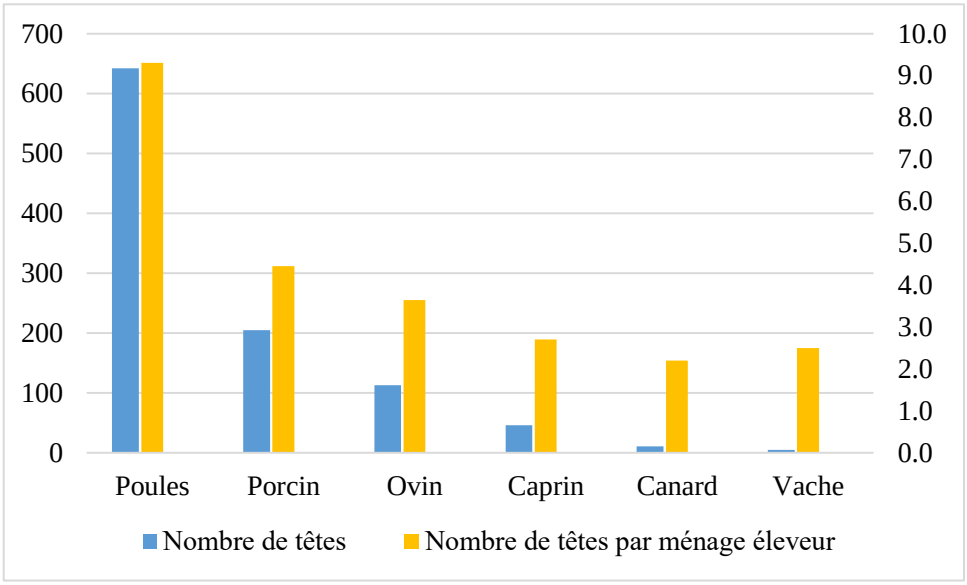
En plus, tous les propriétaires des maisons (époux et épouses, femmes et hommes chefs de ménage et célibataires) disposent également d'autres biens qui leur sont propres tels que : machettes, houes, pèles, cerceaux utilisés pour la cueillette des régimes de noix de palme, bijoux, motos, vélos, fusils de chasse, etc. Dans les quatre villages inventoriés, il a été recensé un total de 9 motos et deux véhicules tout-terrain communément appelé « jeep ».

9. Bétails

Dans les quatre villages (Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo), il a été inventorié 1.022 têtes d'animaux d'élevage[25] de diverses catégories réparties comme suit (figure 8) :

- 642 têtes de poules/coq/poussins élevées par 69 ménages ;
- 205 têtes de porcs (truies, verrats et porcelets) élevées par 46 ménages ;
- 113 têtes de moutons (béliers, brebis et agneaux) détenues par 31 ménages ;
- 46 têtes de boucs/chèvres avec 17 éleveurs ;
- 11 têtes de canards/cannes/cannetons détenues par cinq ménages ;
- 5 têtes de vaches élevées par seulement deux ménages.

Figure 7. **Principaux animaux domestiques élevés dans les quatre villages inventoriés et taille du cheptel par éleveur.**



En termes de nombre de têtes par foyer, la figure 8 montre que ce sont les éleveurs de poules qui détiennent le plus grand cheptel par foyer comparé aux éleveurs d'autres spéculations. Ils disposent chacun, en moyenne, de plus de 9 têtes de poules, alors que les éleveurs de porcs (deuxième

[25] Les animaux d'élevage se déplacent librement dans chaque village, ils se nourrissent donc en divagation. La vente des produits d'élevage est le plus souvent locale, elle se fait sur place dans les villages auprès des acheteurs itinérants ou des connaissances.

spéculation la plus fréquente) détiennent chacun 4 têtes en moyenne. La situation de l'élevage dans les quatre villages est donnée dans le tableau suivant.

Tableau 7. **Types d'élevage par village**

	Gros bétail	Petit bétail			Volailles		
	Vache	**Ovin**	**Caprin**	**Porcin**	**Poules**	**Canard**	**Total**
Lundu	4	40	7	42	165	4	262
Kilengo	1	69	19	77	165	0	331
Mvuzi 3	0	0	20	45	222	0	287
Lubuaku	0	4	0	41	90	7	142
Total	**5**	**113**	**46**	**205**	**642**	**11**	**1022**

Il ressort de ce tableau que le village Kilengo est celui où l'élevage est beaucoup plus pratiqué (avec 331 têtes d'animaux d'élevage toutes espèces confondues) ; Lubuaku est le village où il y a moins d'animaux d'élevage (142 têtes). Il ressort également de l'inventaire réalisé dans les quatre villages que l'élevage de la volaille, en particulier celui de poules est le plus dominant. L'élevage de la volaille est suivi par l'élevage de petit bétail. Le gros bétail est peu élevé dans ce milieu. En effet, seuls deux foyers (un à Lundu et un autre à Kilengo) élèvent des vaches. L'éleveur de vaches de Lundu détient 4 têtes de bovins et celui de Kilengo n'en détient qu'un seul.

10. Éducation et compétences

Le tableau 8 renseigne sur le niveau d'études des enfants vivant dans les quatre villages inventoriés. On y remarque que 18% d'enfants n'ont pas encore atteint l'âge scolaire et 10,1% d'enfants ayant l'âge scolaire ne sont pas scolarisés. Parmi les enfants en cours de scolarisation, 67,1% sont au niveau primaire et 32,9% au niveau secondaire

Tableau 8. **Niveau d'études des enfants dans les villages inventoriés**

	N'ayant pas appris		N'ayant pas l'âge scolaire		De 1ere à 6e primaire		De 1ere à 2e secondaire		De 3e à 6e des humanités		Diplômés		Total
	Éff.	%	Éff.	%	Éff.	%	Éff.	%	Éff.	%	Éff.	%	Éff.
Mvuzi 3	3	2,5	30	25,0	58	48,3	15	12,5	14	11,7	0	0,0	120
Lubuaku	3	3,4	25	28,7	46	52,9	5	5,7	8	9,2	0	0,0	87
Lundu	5	4,9	28	27,2	48	46,6	14	13,6	8	7,8	0	0,0	103
Kilengo	37	22,4	3	1,8	77	46,7	22	13,3	26	15,8	0	0,0	165
Total	**48**	**10,1**	**86**	**18,1**	**229**	**48,2**	**56**	**11,8**	**56**	**11,8**	**0**	**0,0**	**475**

Le tableau 9 qui présente le niveau d'études des femmes de plus de 18 ans, permet ainsi de se rendre compte que cette catégorie de la population constitue le groupe social le moins instruit parmi les trois ci-haut mentionnés. En effet, 12,5 % d'entre elles n'ont pas étudié et 55,4% se sont arrêtés au niveau du primaire. Seuls 3,0% des femmes de ces quatre villages ont décroché le diplôme d'État et une seule a pu atteindre le niveau universitaire.

Tableau 9. **Niveau d'études des femmes dans les villages inventoriés**

	N'ayant pas appris		**De 1ere à 6e primaire**		**De 1ere à 2e secondaire**		**De 3e à 6e des humanités**		**Diplômés**		**Universitaires**		**Total**
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.
Mvuzi 3	4	10,3	22	56,4	7	17,9	6	15,4	0	0,0	0	0,0	39
Lubuaku	9	31,0	12	41,4	5	17,2	2	6,9	1	3,4	0	0,0	29
Lundu	7	14,6	24	50,0	10	20,8	6	12,5	1	2,1	0	0,0	48
Kilengo	1	1,9	35	67,3	10	19,2	2	3,8	3	5,8	1	1,9	52
Total	**21**	**12,5**	**93**	**55,4**	**32**	**19,0**	**16**	**9,5**	**5**	**3,0**	**1**	**0,6**	**168**

Chez les hommes de plus de 18 ans, le tableau est moins sombre comparé à la situation des femmes. Les données témoignent que plus on monte dans le niveau d'études, plus le nombre d'hommes devient de plus en plus supérieur à celui de femmes et plus le niveau d'études baisse, plus les femmes deviennent plus nombreuses.

Tableau 10. **Niveau d'études des hommes dans les villages inventoriés**

	N'ayant pas appris		**De 1ere à 6e primaire**		**De 1ere à 2e secondaire**		**De 3e à 6e des humanités**		**Diplômés et brevetés**		**Universitaires**		**Total**
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.
Mvuzi 3	0	0,0	20	40,8	5	10,2	15	30,6	9	18,4	0	0,0	49
Lubuaku	4	12,5	13	40,6	3	9,4	5	15,6	7	21,9	0	0,0	32
Lundu	2	3,8	15	28,3	13	24,5	17	32,1	6	11,3	0	0,0	53
Kilengo	0	0,0	24	40,7	12	20,3	11	18,6	11	18,6	1	1,7	59
Total	**6**	**3,1**	**72**	**37,3**	**33**	**17,1**	**48**	**24,9**	**33**	**17,1**	**1**	**0,5**	**193**

La plupart des personnes qui ont de qualification dans ces communautés locales sont des brevetés ou diplômés dans les filières techniques telles que la mécanique générale, la mécanique automobile, l'électricité, l'électronique, etc. Le reste des personnes instruites sont diplômés en biologie-chimie et

en pédagogie. Un bon nombre de membres de ces communautés ont atteint le niveau secondaire sans pour autant décrocher le diplômé d'État[26].

Les métiers dont l'apprentissage est le plus disponible dans les quatre villages inventoriés sont la maçonnerie, la menuiserie et la conduite de véhicules (chauffeurs) et de motocyclettes.

11. Occupations

11.1. Métiers des personnes dans les villages inventoriés

L'agriculture est la plus grande activité régénératrice des revenus pour les communautés locales de Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo. Cette activité majeure permet aux ménages de faire face à la quasi-totalité des charges (scolarité des enfants, soins médicaux, habillement, nourriture, etc.) et de couvrir l'essentiel des besoins des membres de leurs ménages. Les revenus exacts que les ménages tirent de la vente des produits agricoles restent à déterminer.

Bien que l'agriculture occupe la majorité des personnes rencontrées, il existe cependant d'autres personnes qui pratiquent l'élevage, la chasse, la pêche, l'exploitation du bois de chauffage, la couture et la carbonisation (production charbons de bois). Quatre personnes ont été identifiées comme faisant du petit commerce c'est-à-dire la vente des produits alimentaires (riz, sucre, huile…) et manufacturiers.

A cette catégorie de personnes, il faut ajouter quelques quinze personnes qui, de temps à temps, prestent comme journaliers à la Société Nationale d'Électricité « SNEL en sigle » et dont la rémunération varie entre 150.000FC et 220.000FC par trimestre de prestation (2017). Il faut signaler que cette rémunération n'est perçue que trois mois après avoir travaillé. Par ailleurs, il arrive de fois que ces personnes soient appelées de nouveau par la SNEL sans toutefois que leurs précédentes prestations aient été rémunérées.

11.2. Occupations journalières

Au sein de ces communautés, les journées sont ponctuées par des activités plus ou moins récurrentes selon les différents moments de la journée. Ces activités sont soit spécifiques à des groupes sociaux (hommes, femmes et jeunes) soit réalisées indifféremment par tous les membres de la communauté.

Au début de la journée, tôt le matin, les femmes s'activent à puiser de l'eau à la rivière, à balayer les cours des maisons et à préparer le petit déjeuner pour les membres des ménages (hommes et

[26] L'équivalent du baccalauréat

enfants). Les hommes quant à eux, après avoir pris le petit déjeuner, commencent généralement leur journée en faisant la ronde des pièges aux gibiers et chauves-souris, etc. tendus dans la forêt.

Au cours de la journée, la plupart des membres de ces communautés locales s'adonnent aux travaux des champs et rentrent au village à partir de seize heures. Au retour des champs, les femmes se mettent à cuisiner le repas du soir pendant que les hommes soit réparent leurs outils de travail ou échangent entre eux, soit se reposent en attendant le repas.

Dans ces communautés, comme c'est d'ailleurs le cas en milieu rural congolais, le rôle de la femme est beaucoup plus associé à cultiver les champs, à la préparation de la nourriture, à la reproduction et à l'éducation des enfants alors que les hommes s'occupent davantage à garantir la survie quotidienne des ménages, la scolarisation des enfants, la sécurisation des villages et le développement de leur milieu. Par ailleurs, grâce à l'agriculture, les femmes de ces quatre villages participent activement à la génération des revenus dans leurs ménages respectifs.

12. Services sociaux disponibles

Des infrastructures communautaires ont été inventoriées dans ces quatre villages : deux églises communément appelées Assemblée, une église néo-apostolique, une église protestante, une église kimbanguiste, une église catholique, une école primaire nommée Monseigneur Nlundu et un Kit communautaire de santé.

La majorité de la population de Mvuzi 3 est kimbanguiste, néanmoins, elle se déplace dans un autre village pour assister aux offices religieux. Une infime minorité de la population de ce village a adhéré au mouvement dit de réveil spirituel. Le village compte deux églises construites en bois (Assemblée de Dieu) et en rameaux (Néo apostolique). En outre, la population de Lubuaku est pour la plupart catholique mais une minorité prie dans l'église de réveil. On trouve dans ce village deux églises construites : une église catholique et une église de réveil.

Les écoles[27] du milieu déterminent les frais scolaires annuels et qui varient selon le niveau scolaire. A l'école primaire, les frais payés s'élèvent à 10.000FC (soit 7 $ US), alors qu'au niveau secondaire, les élèves de (1er et 2^{e} secondaire) paient 45.000FC (soit 29 $ US) et 65.000FC (soit 42 $ US) [28] pour les quatre dernières années du cycle secondaire.

Tous les enfants vont à pied à l'école et le temps à mettre pour y arriver dépend largement de l'âge des enfants et de la distance à parcourir entre le village et l'école. Plusieurs enfants, particulièrement

[27] Ces écoles sont publiques et privées.
[28] Au taux de 1.580 Francs congolais pour 1$ US. Les frais scolaires sont annuels.

les filles, n'étudient pas du tout ou vont tardivement à l'école parce que ne pouvant effectuer de longues distances séparant les écoles des villages concernés.

Le tableau 11 présente les distances séparant les villages inventoriés aux villages où sont localisées des écoles.

Tableau 11. **Distance en km entre les villages inventoriés et les villages où se trouvent des écoles**

	Inga	Kulu	Kiveki	Sanda	Manzi
Kilengo	17	4	10		
Lundu	16	5	11		
Lubuaku	14	7	13		
Mvuzi 3	12			13	9

En plus d'héberger des écoles, Inga dispose du plus important hôpital de la zone, Sanda et Kulu ont respectivement un centre de santé. Un autre centre hospitalier plus ou moins important se trouve à la mission catholique Vunda, il est géré par des religieuses catholiques. En général, la distance à parcourir pour atteindre les écoles est approximativement semblable à celle qui sépare les villages des hôpitaux ou des centres de santé de la zone.

Les prix appliqués par les hôpitaux pour les soins de santé varient selon les maladies à soigner et selon le statut de la personne à soigner. Les ayants-droit coutumiers de six clans d'Inga bénéficient des prix préférentiels[29]. Dans tous les cas, les prix restent cependant exorbitants au regard du niveau de revenus des populations des quatre villages inventoriés. En guise d'indication, il faut payer une somme d'au moins 300.000 FC (soit au maximum 200 $ US) pour une appendicite, sans compter les autres frais connexes.

13. Communication

Parmi les grands réseaux de téléphonie mobile desservant la République Démocratique du Congo, trois (Vodacom, Airtel et Orange) couvrent inégalement la zone d'Inga. Inga et quelques agglomérations de taille moyenne se situant le long de la nationale No1 sont couverts, mais les quatre villages inventoriés ne sont pas couverts par ces réseaux de communication. Cependant, quelques endroits dans ces villages bénéficient parfois des ondes perdues permettant aux habitants disposant des téléphones mobiles d'émettre des appels. Dans l'ensemble de ces villages, seules vingt personnes disposent des postes radios et cinquante personnes disposent des téléphones mobiles.

[29] Selon une politique de bon voisinage appliquée par la Société Nationale d'électricité (SNEL) avec les ayants-droit coutumiers des clans Makhuku Futila, Makhuku Manzi, Makhuku Vunda, Ngimbi, Numbu et Mbenza dont les terres coutumières ont constitué la concession érigeant le site hydroélectrique d'Inga.

Ces dernières doivent parcourir jusque quatorze kilomètres pour aller charger leurs téléphones au camp Kinshasa à Inga, par contre quelques personnes disposant des téléphones mobiles chargent à l'aide de mini panneaux solaires disponibles dans quelques ménages dans ces villages.

Deux raisons majeures justifient la présence d'une infime minorité de personnes disposant des téléphones mobiles : la faiblesse des revenus des ménages et le manque de courant électrique dans ces villages pourtant si proches d'Inga.

Les personnes disposant des radios au sein de ces communautés captent de temps en temps quelques radios émettant depuis Kinshasa et Matadi[30].

14. Transport

La plupart de temps, les habitants des villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo se déplacent à pied. C'est le plus souvent à pied que les enfants se rendent à l'école, que les paysans vont au champ, à l'hôpital ou au marché hebdomadaire à Inga. Toutefois, il faut signaler qu'actuellement, plus que le vélo, la moto devient de plus en plus un moyen de transport très utilisé dans ces villages tout comme dans la zone d'Inga. Plus la destination est éloignée, plus les paysans ont tendance à recourir à la moto comme moyen de transport rapide. Le cout pour le transport à moto varie selon la distance à parcourir et l'état de la route à emprunter. Seul le village Mvuzi 3 est facilement accessible par véhicule depuis Inga ou à partir de l'agglomération Sanda. Le tronçon routier reliant Inga aux villages Lubuaku, Lundu et Kilengo se trouve dans un état de délabrement très avancé.

Actuellement, en cas de décès d'un paysan à l'hôpital d'Inga ou dans un centre de santé des environs, les membres de ces communautés locales transportent le cadavre au village soit par véhicule lorsque c'est possible, soit sur une moto ou soit en aménageant un dispositif traditionnel de transport communément appelé Tshipoy.

15. Accès à l'énergie

Malgré leur proximité immédiate avec Inga, le plus grand site de production de l'énergie électrique en République Démocratique du Congo, les villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo ne sont pas électrifiés, n'étant tout simplement pas connectés au réseau électrique d'Inga. C'est d'ailleurs le cas de tous les villages se trouvant aux environs du site d'Inga. Les principales sources d'accès à l'énergie dans ces villages sont quelques petits groupes électrogènes et quelques mini panneaux solaires

[30] 1. Depuis Kinshasa : Radiotélévision Nationale Congolaise (RTNC), Radio Okapi (ONU), RTGA et TOP Congo 2. Depuis Matadi : RTNC/Kongo central, RTM.

individuels disponibles dans quelques ménages seulement. Ces derniers sont utilisés pour l'éclairage des maisons, le chargement des téléphones et l'alimentation des radios.

Les maisons sont pour la plupart éclairées par des lampes (torches) qui fonctionnent avec des piles. La principale source d'énergie utilisée pour la cuisson des nourritures est le bois de chauffe coupés ou ramassés dans les forêts et savanes aux environs de ces villages.

16. Sensibilisation aux problèmes d'intérêt national

Les différents problèmes ou enjeux qui émaillent la vie nationale congolaise ne font pas l'objet de sensibilisation au niveau communautaire. L'accès aux informations étant une véritable gageure dans les villages inventoriés, il faut dire que la population vivant dans ces différentes communautés locales ne participe pas au débat national concernant ces problèmes. Généralement, les informations qui y circulent sont fragmentaires et se fondent parfois sur des rumeurs.

Néanmoins, la plupart des personnes dans ces villages, en âge de voter, se sont fait enrôlés en prévision des prochains scrutins en République Démocratique du Congo.

17. Structuration communautaire

La structuration communautaire à la base s'appuie sur le Village et le Groupement. Un village est constitué d'un ensemble de lignages ayant un ancêtre commun.

Le chef du Village est choisi par consensus parmi les membres de différents lignages constituant un village, il peut selon le cas et les circonstances être un homme ou une femme.

Il n'est pas permis non plus au chef du village d'aliéner une partie des terres coutumières du clan sans l'accord préalable de la famille. Les chefs de villages sont installés dans leur pouvoir par les chefs de groupement qui agissent à leur tour sous l'autorité des Chefs de secteur au sein de l'administration territoriale.

Le mode d'accès à la terre est à la fois coutumier et héréditaire. La terre appartient au clan et la répartition des espaces pour besoin d'agriculture se fait sous la direction du Chef de famille et par consensus du Conseil des ainés du clan ou de la famille. Les différentes lignées composant une famille dans un village dispose chacune d'un espace de terre pour des fins agricoles et les différents espaces de terre alloués à toutes les différentes lignées de la famille forment l'ensemble de terres coutumières de ce village. Hommes et femmes héritent de la terre de par la coutume et le lignage auquel il/elle fait parti (e) dans le clan.

Le groupement est un ensemble des villages se reconnaissant d'une descendance ancestrale commune. Le pouvoir du chef de groupement est héréditaire, ce dernier veille à une bonne gestion des terres coutumières et des conflits fonciers dans sa juridiction. Il ne lui est pas permis d'aliéner les terres coutumières car chaque village sous son autorité possède chacun ses propres terres coutumières gérées par ses ayants droit indépendamment de son autorité et des terres coutumières du village dont le chef de groupement lui-même est originaire et ayant droit coutumier.

Le tableau ci-dessous présente la structuration communautaire concernant les quatre villages inventoriés.

Tableau 12. **Structuration des communautés locales concernées**

Villages	Chef du village	Chef de groupement	Groupement
Kilengo	Homme	Homme	Seke Lolo
Lubuaku	Homme	Homme	Seke Lolo
Lundu	Homme	Homme	Seke Lolo
Mvuzi 3	Homme	Homme	Sanda

Par ailleurs, il sied de signaler que **huit (8) veuves** ont été identifiées dans l'ensemble de quatre villages (inventoriés) qui ne disposent d'aucune crèche pour la garde des enfants. Les parents gardent leurs enfants même lorsqu'ils vont travailler dans leurs champs et même lorsqu'ils s'adonnent aux travaux domestiques.

18. Système des valeurs

La vie quotidienne aux villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo est ponctuée, de temps en temps, par des évènements ou des situations[31] rappelant aux habitants une cosmogonie fondatrice de leur existence et de leur culture. Il faut dire ici que les mythes des origines, de la création, la cosmogonie, qui permettent d'expliquer l'origine, l'essence et le sens du monde, sont symbolisés, chez la plupart des peuples africains, par des éléments naturels comme l'eau, la terre ou le feu, par des animaux-totems incarnant l'être primordial, par des figures ancestrales, héroïques ou légendaires. La majorité des éléments qui composent leur univers spirituel est donc déjà dans la nature, elle est la nature elle-même[32].

[31] Deuil par exemple, maladie, cérémonie ancestrale ou une quelconque crise au sein des clans ou des communautés en général.

[32] https://www.masque-africain.com/sculptures.html.

Ainsi, dans le cadre de cet inventaire, les sites sacrés suivants ont été identifiés dans les quatre communautés locales concernées :

- Les cimetières actuels et ancestraux dans chaque village ;
- Le Mont Lungu, site sacré situé dans la vallée de la Bundi, est un lieu de cérémonies mystiques pour le clan Ngimbi. ;
- Bua Tsala (une grande pierre) : site sacré où avant de faire l'agriculture, la chasse, la pêche, etc. dans la forêt où se trouve cette pierre les gens doivent d'abord faire des cérémonies ancestrales sous peine de ne rien avoir ;
- Mbata Nkondo ;
- Mfinda M'bamba une forêt dans laquelle les membres du clan Ngimbi ne peuvent accéder au risque de mourir;
- Tadi dia Khole.
- Tadi dia Songa Ntela (un lieu de repos).

Petit récit : Lorsque le clan Ngimbi au village Lubuaku fait face à une situation épineuse, par exemple un procès au tribunal, les ainés ou notables du clan parés de leurs atours ancestraux vont se recueillir dans la forêt située au flanc du Mont Lungu en vue d'implorer les ancêtres pour avoir un jugement en leur faveur. Lors de la cérémonie, une petite pièce de monnaie est ainsi remise mystérieusement au chef du clan qui doit la garder dans sa poche pendant toute la durée du procès au tribunal.

19. Conclusion

Les impacts sociaux et environnementaux[33] potentiels du projet Inga 3 BC associés à l'ignorance quasi ordinaire des droits humains par les populations rurales d'Inga constituent la principale motivation ayant conduit à la réalisation de ce travail d'inventaire des biens des communautés locales de Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo visées par une délocalisation involontaire dans le cadre de la mise en œuvre du projet Inga 3 Basse chute.

Conscientes de leur expérience antérieure avec les barrages Inga 1 et Inga 2 et à la demande de ces communautés locales, ADEV a entrepris de réaliser cet inventaire en amont[34] en vue non seulement d'éclairer les décideurs mais aussi de disponibiliser un outil de plaidoyer pour la société civile

[33] Notamment déplacement involontaire des villages et inondation de la vallée de la Bundi…
[34] Bien avant la mise en œuvre proprement dite du Projet Inga 3 BC.

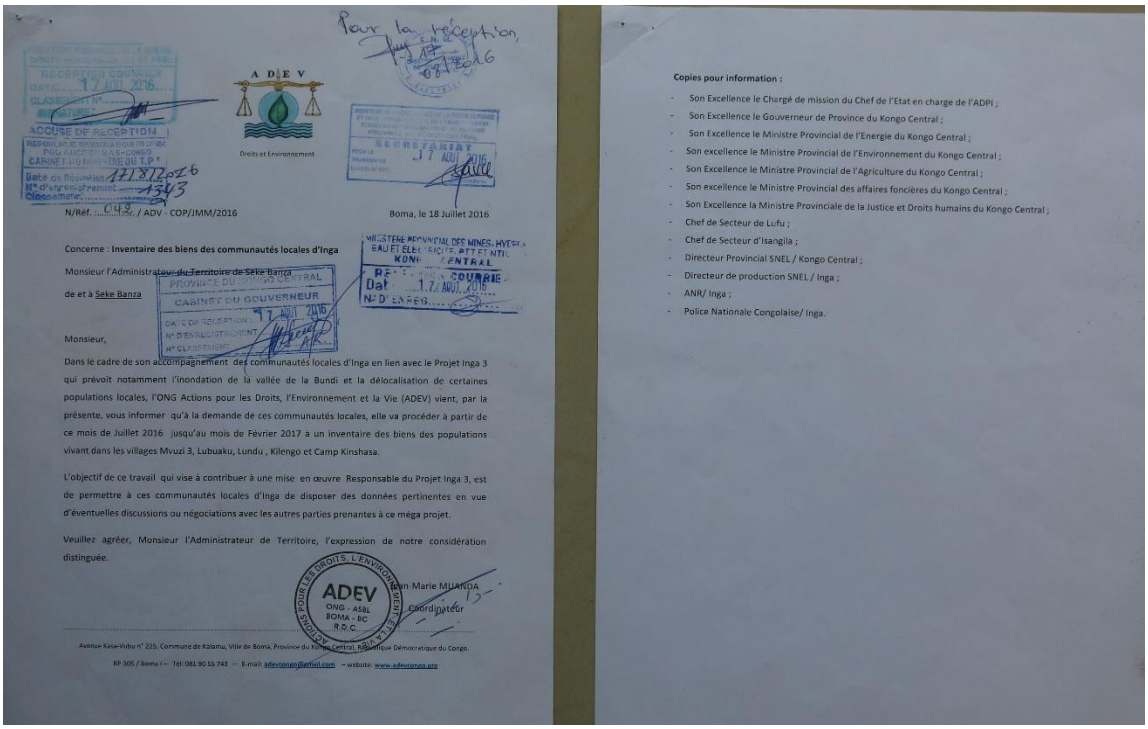
congolaise et aider à l'expression éclairée des communautés locales sur leurs droits susceptibles d'être affectés par les impacts du projet Inga 3 BC.

L'inventaire a porté sur tous les biens matériels individuels des ménages et des biens collectifs appartenant à la communauté tant au village qu'en forêts. Une valorisation (en annexe de ce rapport) de ces biens a été réalisée par le biais des techniciens de l'administration publique du Territoire de Seke Banza et des Secteurs de Lufu et Isangila[35].

Il est important de souligner que la quantification de ces biens ne reprend pas la valorisation de certains biens comme par exemple les sites sacrés et les pertes non matérielles comme la santé, l'espace de vie, les dommages psychologiques, la désintégration de la famille, la perte de la communauté, l'héritage, l'environnement/écologie, le rang social, la marginalisation politique, la marginalisation sociale[36], etc. Cette valorisation est susceptible d'actualisation.

20. Annexes

[35] Agronomes des Secteurs de Lufu et Isangila et Inspecteur de l'Agriculture, Pèche et Élevage du Territoire de Seke Banza
[36] Matrice des pertes, Coalition Internationale sur l'Habitat.



A D E V

Droits et Environnement

ACCUSE DE RECEPTION

Pour la réception,

N/Réf. : 042 / ADV - COP/JMM/2016

Boma, le 18 Juillet 2016

Concerne : **Inventaire des biens des communautés locales d'Inga**

Monsieur l'Administrateur du Territoire de Seke Banza

de et à Seke Banza

PROVINCE DU KONGO CENTRAL
CABINET DU GOUVERNEUR

Monsieur,

Dans le cadre de son accompagnement des communautés locales d'Inga en lien avec le Projet Inga 3 qui prévoit notamment l'inondation de la vallée de la Bundi et la délocalisation de certaines populations locales, l'ONG Actions pour les Droits, l'Environnement et la Vie (ADEV) vient, par la présente, vous informer qu'à la demande de ces communautés locales, elle va procéder à partir de ce mois de Juillet 2016 jusqu'au mois de Février 2017 à un inventaire des biens des populations vivant dans les villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu , Kilengo et Camp Kinshasa.

L'objectif de ce travail qui vise à contribuer à une mise en œuvre Responsable du Projet Inga 3, est de permettre à ces communautés locales d'Inga de disposer des données pertinentes en vue d'éventuelles discussions ou négociations avec les autres parties prenantes à ce méga projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur de Territoire, l'expression de notre considération distinguée.

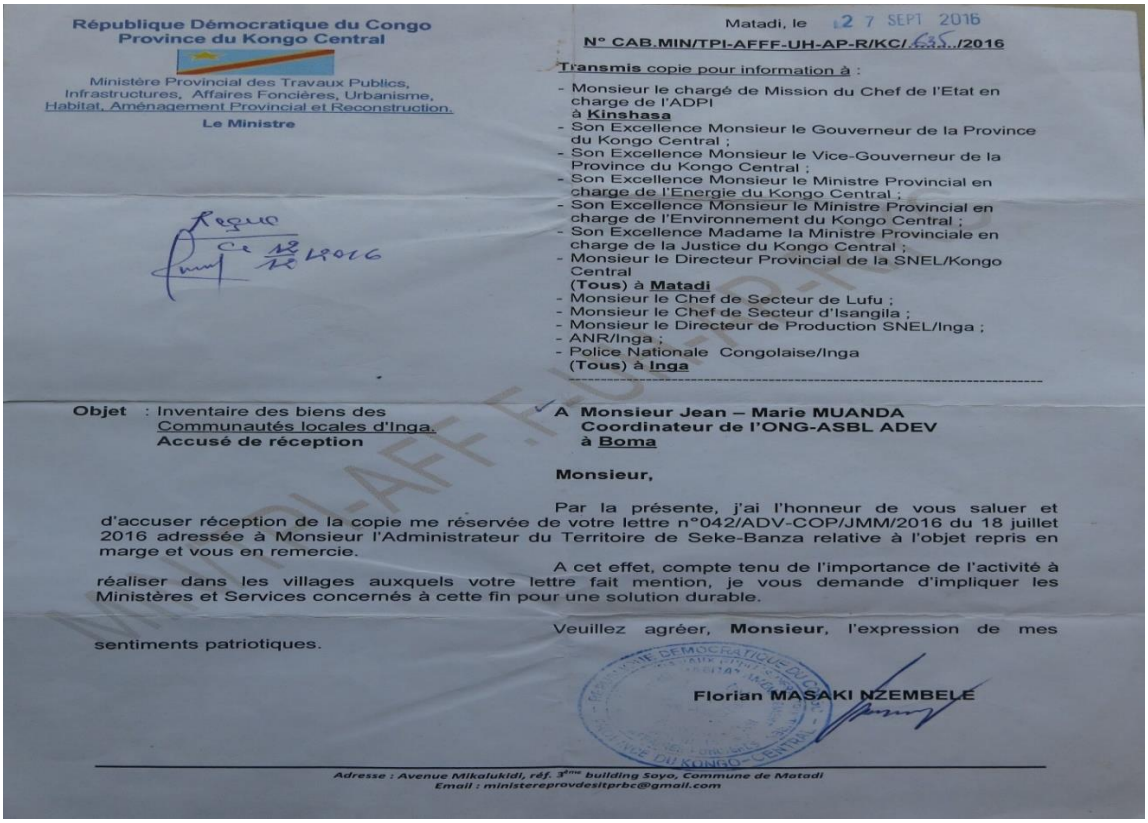
ADEV
ONG - ASBL
BOMA - RDC

Jean-Marie MUANDA
Coordinateur

Avenue Kele-Vutu n° 225, Commune de Kalamu, Ville de Boma, Province du Kongo Central, République Démocratique du Congo.
BP 305 / Boma I – Tel: 081 90 55 743 – E-mail: adevcongo@gmail.com – website: www.adevcongo.org

Copies pour information :

- Son Excellence le Chargé de mission du Chef de l'Etat en charge de l'ADPI ;
- Son Excellence le Gouverneur de Province du Kongo Central ;
- Son Excellence le Ministre Provincial de l'Energie du Kongo Central ;
- Son excellence le Ministre Provincial de l'Environnement du Kongo Central ;
- Son Excellence le Ministre Provincial de l'Agriculture du Kongo Central ;
- Son excellence le Ministre Provincial des affaires foncières du Kongo Central ;
- Son Excellence la Ministre Provinciale de la Justice et Droits humains du Kongo Central ;
- Chef de Secteur de Lufu ;
- Chef de Secteur d'Isangila ;
- Directeur Provincial SNEL / Kongo Central ;
- Directeur de production SNEL / Inga ;
- ANR/ Inga ;
- Police Nationale Congolaise/ Inga.



République Démocratique du Congo
Province du Kongo Central

Ministère Provincial des Travaux Publics,
Infrastructures, Affaires Foncières, Urbanisme,
Habitat, Aménagement Provincial et Reconstruction.
Le Ministre

Matadi, le 27 SEPT 2016

N° CAB.MIN/TPI-AFFF-UH-AP-R/KC/635../2016

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le chargé de Mission du Chef de l'Etat en charge de l'ADPI à **Kinshasa**
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Kongo Central ;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Gouverneur de la Province du Kongo Central ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial en charge de l'Energie du Kongo Central ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial en charge de l'Environnement du Kongo Central ;
- Son Excellence Madame la Ministre Provinciale en charge de la Justice du Kongo Central ;
- Monsieur le Directeur Provincial de la SNEL/Kongo Central

(Tous) à Matadi

- Monsieur le Chef de Secteur de Lufu ;
- Monsieur le Chef de Secteur d'Isangila ;
- Monsieur le Directeur de Production SNEL/Inga ;
- ANR/Inga ;
- Police Nationale Congolaise/Inga

(Tous) à Inga

Objet : Inventaire des biens des Communautés locales d'Inga.
Accusé de réception

A Monsieur Jean – Marie MUANDA
Coordinateur de l'ONG-ASBL ADEV
à Boma

Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous saluer et d'accuser réception de la copie me réservée de votre lettre n°042/ADV-COP/JMM/2016 du 18 juillet 2016 adressée à Monsieur l'Administrateur du Territoire de Seke-Banza relative à l'objet repris en marge et vous en remercie.

A cet effet, compte tenu de l'importance de l'activité à réaliser dans les villages auxquels votre lettre fait mention, je vous demande d'impliquer les Ministères et Services concernés à cette fin pour une solution durable.

Veuillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Florian MASAKI NZEMBELE

Adresse : Avenue Mikalukidi, réf. 3ème building Soyo, Commune de Matadi
Email : ministereprovdesitprbc@gmail.com

Annexes 1 et 2 : Lettre adressée par ADEV à l'Administrateur du Territoire de Seke Banza concernant l'Inventaire et Lettre (Réponse) du Ministère Provincial des Travaux Publics, Infrastructures, Affaires Foncières, Urbanisme, Habitat, Aménagement Provincial et Reconstruction en lien avec l'activité de l'Inventaire à Inga.

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

October 20, 2014

Reçue
Le 24/11/2014

Mr. Jean-Marie Muanda
Coordinator, ADEV
Kasa-Vubu 225, Commune de Kalamu
Ville de Boma, Bas-Congo
Democratic Republic of Congo

Dear Mr. Muanda,

***Subject*: Re: Your concerned about the construction project of the Inga 3 dam and the effect it will have on the environment and the surrounding villages.**

Thank you for your petition to President Kim regarding the Inga 3 Basse Chute (BC) and the meeting with our staff on September 23, 2014. President Kim has asked me to respond on his behalf.

We have reviewed your petition carefully and, as Ms. van Ginneken noted during your meeting, we remain committed to frequent dialogue with you and your colleagues to address any questions you have. As a principle and matter of policy, the World Bank Group prioritizes meaningful consultation with stakeholders. As you know, we are currently financing the preparation of the Inga-3 BC development through an IDA technical assistance grant (TA) to the Government of the Democratic Republic of Congo (DRC).

Please allow me to provide clarifications on the points raised in your petition.

Regarding the land acquisition of the Inga site and associated legacy issues, it is important to note that the World Bank Group was not involved in the financing of the Inga 1 and Inga 2 hydropower projects that were constructed between 1967 and 1982. However, we are aware of serious concerns that remain from these developments: the first is related to the contested compensation of the population whose land was requisitioned for the Inga concession; the second is related to the socio-economic challenges of the people living at the former workers' camp known as Camp Kinshasa, which was built in conjunction with the construction of Inga 1 and Inga 2.

To address the two legacy issues, the World Bank is supporting the Government of DRC in taking specific actions through the TA Project, including financing (1) the preparation of a community development plan for the villages whose land was affected by construction of Inga 1 and Inga 2; and (2) the preparation of a Resettlement Action Plan (RAP) for Camp Kinshasa.

1818 H Street NW · Washington, DC 20433 USA

Extensive public consultations with the affected population, the people residing in Camp Kinshasa, and other stakeholders in civil society are central tasks of these assignments. I can assure you that the RAP will meet international standards and adhere to World Bank Group policies. The procurement process to recruit international consultants capable of delivering high quality analytical work on these two outputs is currently underway and the World Bank Group will remain committed to consultation throughout the preparation of these studies, both with local and international stakeholders.

Regarding the anticipated environmental and social impacts of Inga 3 BC, it is important to note that the Government of DRC is in the process of competitively selecting an international firm to conduct a full Environmental and Social Impact Assessment (ESIA), including Resettlement Action Plans (RAPs) and, as mentioned previously, a thorough cumulative impact assessment. These reports will be made public in DRC as well as internationally at the World Bank Group Info-Shop in Washington DC and on the Bank's external website.

It is also noteworthy that regarding potential impacts in the Bundi Valley, an African Development Bank-financed feasibility study found no endangered mammals and/or fishes to be affected by the construction of the Inga 3 BC development. The area estimated to be affected by the construction of the dam and canal in the Bundi Valley is 2.6 km2. The dam will be within the Inga concession and there are no human settlements in the valley. These preliminary findings will be validated by the studies financed under the IDA-financed TA project.

Finally, I would like to reiterate that the World Bank Group's current financing for the technical assistance project does not include any construction or operational activities. No decision has been taken on whether the World Bank Group will support the eventual construction of Inga 3 BC.

Please continue to share your insights with the Government of DRC and World Bank Group. I encourage you and your colleagues to attend the consultation sessions that will be held throughout the project. We are looking forward to continuing our discussions on this important project so it benefits the local population, the population of DRC, and the African continent.

Yours sincerely,

Jan Walliser
Acting Vice President
Africa Region

1818 H Street NW · Washington, DC 20433 USA

Annexes 3 et 4 : Réponse de la Banque Mondiale à ADEV concernant la pétition des communautés locales d'Inga en 2014



Annexes 4 et 5 GPS de marque Garmin Etrex 10 et Garmin Montana 680 t utilisés pour le géo référencement des données collectées lors de l'inventaire dans les villages Mvuzi 3, Lubuaku, Lundu et Kilengo à Inga.

